



## COMPTE RENDU DE LA SEANCE

### DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 NOVEMBRE 2015

Convocation a été faite le 13 novembre 2015.

**Excusé** : M. BALOIS Arnaud - pouvoir donné à M. PERNET Pierre

**Secrétaire de séance** : Mme LAURENT Christelle

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose qu'une minute de silence soit respectée en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre à Paris.

Il rappelle qu'un rassemblement a eu lieu le lundi 16 novembre à 12 h 00 devant la mairie, Environ 80 personnes étaient présentes pour cet hommage. Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui ont relayé l'information.

Christine FORNES sera en retard car elle assiste à une réunion organisée à Péronnas par Monsieur le Préfet suite à l'état d'urgence décrété.

Accord donné à Monsieur le Maire de rajouter à l'ordre du jour une présentation du schéma départemental de coopération intercommunale. Le Conseil Municipal aura à donner un avis sur ce schéma ainsi que sur le devenir du SMICTOM.

Accord à l'unanimité.

Le compte rendu de la séance du 15 octobre 2015 sera soumis à l'approbation du conseil lors de la prochaine séance.

Sous la présidence de Pierre PERNET, le conseil municipal a délibéré sur les points inscrits à l'ordre du jour.

#### 1. Révision PLU

##### - Lancement de la révision allégée et de la modification du Plan d'Urbanisme.

Pierre PERNET présente la proposition financière proposée pour la révision allégée du PLU avec examen conjoint, soit 3 300 €, et pour la modification simplifiée, soit 3000 €.

La prescription de la révision du PLU avec examen conjoint est proposée pour permettre la mise en œuvre d'un projet de construction de logements au centre bourg à proximité d'une activité existante, et il est apparu nécessaire de prévoir des possibilités de développement de ladite activité sans que cela soit gênant à l'avenir pour les futurs habitants, donc de modifier le zonage du terrain permettant cette extension.

Cette révision porte uniquement sur ce projet de modification qui sera soumis à la concertation du public.

Le conseil municipal, à l'unanimité a décidé de prescrire la révision du PLU avec examen conjoint.

La modification simplifiée concerne uniquement la rectification du règlement du PLU, suite aux difficultés rencontrées lors de l'application du droit des sols.

Un arrêté sera pris pour prescrire la procédure de modification simplifiée du PLU et sera suivie d'une délibération proposée lors du conseil municipal de décembre.

Monsieur le Maire fait part de courriers de particuliers qui indiquent qu'ils n'ont pu venir à l'enquête publique lors de la révision du PLU et demandent le reclassement de leurs terrains dans le PLU :

- ~~1.~~ Demande de classement de 3 terrains en zone constructible
2. Demande de révision du classement de la parcelle 539 en zone constructible.

Ces demandes ne peuvent être prises en compte, leur motivation étant irrecevable, d'une part concernant la procédure de la révision du PLU, d'autre part ne relevant pas d'un intérêt général pour la collectivité.

Monsieur Jean MONTRADE demande la cession d'une parcelle de terrain, située en bordure d'une voie, qu'il entretient depuis 1969. Un accord de principe est demandé :

Vote : votants : 18 - exprimés 12 ( 6 abstentions) Contre : 4 Pour : 8  
Une délibération sera proposée en décembre.

## 2. Finances

### - Nouveau montant des indemnités du maire et des adjoints

Après avoir rappelé l'acceptation du principe par les personnes intéressées et conformément à l'information donnée lors de la réunion publique de septembre, le nouveau taux applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour le calcul des indemnités des élus sera de 39 % pour le Maire et de 11 % pour les adjoints ce qui équivaut à une diminution d'environ 100 € par mois pour chacun.  
Accord à l'unanimité.

### - Décisions modificatives au budget général et camping

Concernant la créance admise en non valeur pour le camping (535 €), Pierre PERNET précise qu'il s'est renseigné auprès de la trésorerie et que tout ce qui pouvait être fait pour son recouvrement l'a été mais sans succès.  
Accord à l'unanimité.

### - Reversement à Oxy'jeunes des subventions du PASAE

Comme chaque année, la commune perçoit les subventions pour les actions du PASAE mises en place dans différentes communes.  
La commune reversera donc à Oxy'jeunes la somme de 2 250 € reçue à ce titre, à charge pour l'association de redistribuer cette somme aux différents partenaires concernés.  
Accord à l'unanimité.

### - Remerciement d'associations

Pierre PERNET informe les membres du conseil des remerciements reçus de la part de 2 associations pour le versement de la subvention : l'ADMR (subvention de 2 000€) et PEP de l'Ain (subvention de 150€).

### 3. Personnel

Pierre ROSET fait le point sur le recrutement pour le poste de responsable technique. 36 CV ont été réceptionnés, 16 de la fonction territoriale et 20 du privé. Les entretiens ont débuté.

### 4. Vie intercommunale

En préambule, Christine FORNES fait un rapide compte rendu de la réunion organisée par la préfecture sur l'Etat d'Urgence.

Des mesures ont été prises :

Déploiement renforcé sur le territoire des forces de police

Rétablissement des contrôles aux frontières

Faculté du préfet à prendre certaines mesures spéciales, dont des perquisitions.

A ce jour, Monsieur le Préfet ne souhaite pas empêcher les manifestations et réunions. Il ne souhaite pas non plus instaurer de couvre-feu.

Seules des mesures de perquisitions ont eu et auront encore lieu et ceci sans information préalable.

Il ne s'interdit pas de revoir sa position si la situation l'exigeait.

Il conseille à toutes les équipes municipales :

- de se mettre en contact avec les organisateurs de manifestations pour plus de vigilance et de contrôle des accès

- d'informer au préalable les forces de police ou de gendarmerie de toute manifestation sur la commune afin que ces dernières puissent prendre les mesures qu'elles estimeront nécessaires (rondes par exemple).

Il encourage la coordination des élus et des forces de gendarmerie (information, appui sur les référents du dispositif de participation citoyenne)

Il informe de la mise en place d'un numéro vert pour l'aide à la détection de radicalisation (0800 005 696)

La réunion s'est terminée par un discours très fort de Monsieur Etienne BLANC, président de l'Association des Maires de l'Ain.

Aucune consigne particulière n'a été donnée pour l'école et les sorties programmées.

#### - CR de la réunion du conseil communautaire

La séance du 26 octobre 2015 a traité des points suivants :

✓ Projet de schéma départemental de Coopération Intercommunale qui pourrait impacter indirectement la CCDSV à travers la disparition possible du SMICTOM au 1<sup>er</sup> janvier 2017

✓ Choix du site pour un équipement « petite enfance ».

4 sites pressentis : 2 réhabilitations (à Ambérieux et à Fareins) et 2 créations sur des terrains à construire (à Rancé et sur le parc d'activité de Monfray).

Le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité le projet de construction sur le parc d'activité de Monfray à Fareins. Ses atouts : une possibilité d'extension (crèche d'entreprise ?), la CC est propriétaire du terrain, des locaux neufs tout à fait adaptés aux besoins.

L'ancienne école d'Ambérieux nécessitait de nombreux travaux notamment pour l'accessibilité, présentait un accès peu aisé compte tenu de la largeur de la voie de desserte et était plus adaptée au projet initial de micro-crèche qu'à une crèche de 25 à 30 places

✓ Décisions modificatives au budget initial, dont un crédit nécessaire à la réalisation d'un audit organisationnel de l'office de Tourisme Ars-Trévoux

✓ Une admission en non valeur de ... 20 € (budget transport)

✓ Un retrait de 2 accords cadres qui comportaient des irrégularités. Nouvelle consultation prévue.

- ✓ Le renouvellement du mobilier de la salle du conseil. Le mobilier ancien est mis en vente.
- ✓ Une décision sur la vente d'un terrain industriel sur le Technoparc de Civrieux

### **- CR de la réunion de l'AG du SMICTOM**

Clément VERMOREL résume la séance du 26 octobre 2015 :

- ✓ Nouveau marché de collecte avec Véolia : 1 seule collecte hebdomadaire pour toutes les communes.
- ✓ 9 000 sacs de récupération du verre seront distribués pour redynamiser la collecte
- ✓ Une réflexion de création d'un site internet est engagée
- ✓ Clôture du site de la Thorine
- ✓ Renouvellement du contrat d'un agent à 70 %
- ✓ Présentation du schéma départemental de coopération intercommunale

Point sur les colonnes enterrées :

- ✓ Les travaux sont terminés. Un essai va être fait avant la mise en service prochaine.
- ✓ Des clés seront remises pour que les commerçants et les associations puissent mettre des grosses quantités d'encombrants plus facilement par la face avant. Une clé sera à disposition à la mairie à cet effet.
- ✓ Les anciens containers seront enlevés. Il s'agit de voir où ils pourront être déposés.
- ✓ A noter qu'une subvention supplémentaire du Sytraival de 3 000 € a été obtenue pour le container « verre » et sera perçue rapidement.

### **- Présentation du schéma départemental de coopération intercommunale**

Un avis devra être émis avant le 13 décembre 2015.

Fareins souhaiterait rejoindre Val de Saône-Chalonne mais aucun éclatement des CC existantes n'est prévu.

Le souhait actuel du bureau communautaire est d'accepter le projet tel qu'il est, sans changement pour notre CC dans l'immédiat. A l'avenir, un rapprochement pourrait se faire avec Montmerle 3 rivières ou avec Centre-Dombes ce qui permettrait de nous rapprocher de Sainte Olive et d'obtenir un périmètre commun avec le futur PNR.

A l'unanimité, le conseil vote un avis favorable pour le projet tel qu'il est présenté.

Concernant le SMICTOM, sans les communes de Jassans, Chaleins et Messimy, la perte de collecte s'élève à 20 % et entrainerait une augmentation importante des tarifs.

A l'unanimité, le conseil vote un avis défavorable concernant la proposition pour le SMICTOM et demande du maintien du SMICTOM jusqu'à la fin du mandat (printemps 2020).

## **5. Vie locale**

### **- AG de l'Amicale Boules**

Pierre PERNET fait un compte rendu de l'AG :

- ✓ 80 à 90 adhérents (en progression)
- ✓ Perte financière de 1 676 € mais un avoir en banque d'environ 10 000 €
- ✓ RV pris avec David PERSICO le 5 décembre 2015 à 10h pour les travaux envisagés (charpente, isolation et WC handicapés). Le club est prêt à faire les travaux et la mairie prendrait en charge des fournitures. Les travaux de charpente seront effectués par un artisan pour des raisons d'assurance.

### **- Bilan camping**

Dominique FATOME fait le bilan de l'année :

- ✓ Fréquentation des saisonniers stable (48 saisonniers). Pas de changements prévus pour 2016.
- ✓ Un nombre de nuitées en hausse malgré un début et une fin de saison en perte de vitesse mais des séjours de moins en moins longs (1 117 nuitées contre 1 144 en 2014 ; 403 arrivées contre 337 en 2014)
- ✓ La comparaison des budgets 2014 et 2015 ne donne pas lieu à commentaires.

### **- Tarifs camping**

Christine FORNES et Dominique FATOME ont travaillé sur le barème 2016. Des modifications sont envisagées :

- ✓ Suppression de la gratuité pour les enfants
- ✓ Création d'un tarif enfant (jusqu'à 7 ans)
- ✓ Création d'un tarif basse saison et haute saison
- ✓ Création d'un tarif « animaux domestiques »
- ✓ Révision de la grille des tarifs pour les saisonniers

Une proposition sera finalisée et présentée à la prochaine réunion Economie. Les tarifs seront votés lors du prochain Conseil Municipal.

### **- Bilan plan d'eau**

Alex COLOMB présente la comparaison avec l'année 2014. Le bilan est positif de 4 053.04 € (sans assurance, eau et électricité assumés par le camping)

La saison a très bien débuté mais les fortes chaleurs de l'été entraînant la baisse de près de 1 m du niveau de l'eau ont fortement freiné la fréquentation.

En 2015, le budget consacré à l'achat de poisson sera diminué de 5 % conformément à la baisse générale des frais de fonctionnement souhaitée.

### **- Cérémonie du 11 novembre**

Brigitte ROCHE fait le bilan de la cérémonie du 11 novembre.

La sono a été installée par Sylvain FATOME et la fanfare du Chant du Marmont était présente. Marjorie BOULON et Christelle ABRAZIAN ont lu des lettres de poilus de l'année 2015.

Le lieutenant GIRARD a remis une médaille à Monsieur Alain CAPEL à l'occasion de sa retraite. Une exposition était installée dans la salle polyvalente durant le pot de l'amitié. Beaucoup de personnes étaient présentes.

### **- Déroulement de la cérémonie des vœux**

Ils auront lieu le 9 janvier à 18h30.

Le déroulement sera le suivant, en présence du conseil municipal enfants :

- ✓ Accueil par le maire
- ✓ Projection du diaporama réalisé par Christelle ABRAZIAN
- ✓ Bilan du travail réalisé en 2015 par les adjoints
- ✓ Projets 2016 présentés par Pierre PERNET
- ✓ Discours officiels
- ✓ Remise des distinctions (1 jeune bachelier avec mention TB, Yoan MEUNIER - Remise par Marjorie ; 1 jeune championne de France de sport adapté, Léa THIROUX - Remise par Hazdine ; 1 champion de France de moto d'endurance, Nicolas CHOSALAND - Remise par Christelle A ; Marc SAUVAGE, maître restaurateur – Remise par Brigitte
- ✓ Buffet (blanc + jus de fruits + brioches)

## **- Noël du personnel**

Il aura lieu le 18 décembre à 18h30. Tous les membres du conseil sont invités.  
Des cadeaux seront remis aux enfants et des colis aux agents.

## **- Communication**

Pierre PERNET informe de la mise en place d'un calendrier partagé sur le Word Client (dans la rubrique « calendrier », cocher « calendrier partagé »)  
Toutes les réunions et les lieux de réunions y seront notés. Ce sera aux adjoints de le renseigner.

Il reste à choisir les photos (4 ou 5) destinées à l'agenda. Brigitte ROCHE et Dominique FATOME s'en occupent.

## **6. Politique jeunesse**

### **- Conseil d'école**

Dominique PARIS présente le compte rendu :

- ✓ 228 élèves dont 34 de Ste Olive. 4 élèves de plus arriveront en janvier
- ✓ 9 classes à double niveau
- ✓ Un exercice d'évacuation a eu lieu le 29 septembre. Un problème a été à nouveau relevé sur une issue de secours.
- ✓ Le projet d'école reste axé sur le développement durable
- ✓ Les projets 2045/2016 : Piscine de Trévoux (CP-CE1), activités sportives au gymnase de Fareins, action 1 fruit à la récré en mai/juin, attestation à la sécurité routière ...
- ✓ Un voyage scolaire de 3 jours en Auvergne sur les thèmes de la nature et du Moyen Age est en projet. Il bénéficierait d'une aide financière de la part de la FCPE. A ce jour, un résiduel de 100 € par enfant resterait à charge mais une demande sera déposée à la commission finances.  
10 enfants ne partiraient pas du fait du refus des familles ce qui pose un problème à l'équipe.  
1 enseignant ne souhaite pas participer à ce voyage.
- ✓ La commission finances devra se prononcer sur la possibilité d'équiper chaque classe d'un vidéo projecteur fixe. Les branchements ont été prévus lors de la construction et un achat groupé de 6 équipements a des chances de faire baisser les coûts.

### **- Conseil Municipal Enfants (CME)**

Hazdine ZEDIOUI fait le point sur le dossier :

- ✓ Le 9 novembre, le groupe de travail a étudié les 10 candidatures reçues. Les 10 ont été acceptées : 8 filles et 1 garçon (dont 1 de Sainte Olive) composent donc le CME
- ✓ Les projets sont intéressants et variés.
- ✓ L'installation du CME aura lieu le samedi 21 novembre à 10h en présence des maires de Ste Olive et d'Ambérieux.
- ✓ Il s'agira de planifier les prochaines réunions et de rédiger le règlement intérieur. L'élection du maire aura lieu lors de la séance suivante.
- ✓ Un pot d'accueil sera proposé au début de la séance.

## 7. Questions diverses

### – Permanences du bureau de vote pour les élections régionales des 6 et 13 décembre

Ont été organisées les séances de tenue de bureau sur deux heures de 8 h à 18 h avec le Président (ou son représentant) et trois assesseurs.

### – COP 21 – Plantation d'un arbre

Du 30 novembre au 11 décembre 2015 se tiendra à Paris la Conférence des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP21), qui devra aboutir à un accord mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de cet évènement historique, la France, et derrière elle ses territoires, doit montrer toute sa détermination à préserver notre planète. C'est pourquoi l'Association des Maires de France invite les municipalités françaises à manifester leur engagement en plantant un arbre pour le climat autour du 25 novembre 2015.

Pierre PERNET propose le 8 décembre pour réaliser cette plantation, juste avant la soirée organisée par l'UCA à partir de 19h00.

Brigitte ROCHE se chargera de l'achat.

### – Agenda

- 21 novembre à 10 h - première réunion du CME
- 21 novembre à 11 h – Invitation du conseil au pot d'ouverture du cabinet d'esthétique
- 22 novembre – Repas du CCAS ; 63 inscrits à ce jour
- 27 novembre – Soirée Beaujolais de la FCPE
- 1<sup>er</sup> décembre à 20 h - Comité des fêtes
- 5 décembre à 10 h - rencontre avec l'Amicale boules pour les travaux
- 6 décembre – élections régionales
- 8 décembre à 19 h – plantation d'un arbre à l'occasion de la COP 21  
Animation UCA
- 9 décembre à 20 h – Commission finances
- 12 décembre à 12 h – Fête de la Sainte Barbe
- 13 décembre – élections régionales
- 17 décembre à 19 h – commission du personnel
- 17 décembre à 20 h 30 – conseil municipal
- 18 décembre à 18 h 30 – Arbre de Noël du personnel

## 8. Décision du Maire

Pas de décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15.

**Affiché en exécution de l'article 2121-25 du Code des Collectivités Territoriales**

Le Maire,  
P. PERNET

